HAL
open science

Prospection et rétrospection : une question de point de vue

Agnès Celle

To cite this version:

Agnès Celle. Prospection et rétrospection : une question de point de vue. Recherches en linguistique étrangères, Annales littéraires de l'université de Besançon, 2002, Langues et cultures en contact : Traduire e(s)t commenter, 22, pp.45-56. hal-01227144

HAL Id: hal-01227144

https://u-paris.hal.science/hal-01227144

Submitted on 19 Feb 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Prospection et rétrospection : une question de point de vue

Agnès CELLE*

Cet article vise à contraster le futur français et ses équivalents en anglais dans le récit historique et dans la fiction. Comment le futur simple, marqueur de visée, peut-il construire la rétrospection ? Cette rétrospection est-elle nécessairement exprimée en anglais ? Les contraintes sont-elles du même ordre dans un texte d'histoire et dans un texte de fiction ? Peut-on fixer une frontière précise entre histoire et fiction et fonder cette distinction sur des critères linguistiques ? Nous verrons que prospection et rétrospection impliquent respectivement une prise en charge de l'énonciateur fictif et de l'énonciateur origine dans des modes de repérage distincts. En fait, la rétrospection, symptomatique du français, témoigne d'un commentaire, au sens défini par J. Guillemin-Flescher (1981 : 418-420).

Le futur manifeste de façon cruciale l'interaction des paramètres temporel et subjectif dans la structuration de l'énonciation. La valeur soit prospective soit rétrospective dépend de l'articulation de ces deux coordonnées, comme le laisse entendre E. Benveniste (1974 : 73) :

> Le calendrier est extérieur au temps. Il ne s'écoule pas avec lui. Il enregistre des séries d'unités constantes, dites jours, qui se groupent en unités supérieures (mois, an). Or comme un jour est identique à un autre jour, rien ne dit de tel jour du calendrier, pris en lui-même, s'il est passé, présent ou futur. Il ne peut être rangé sous l'une de ces trois catégories que pour celui qui *vit* le temps. « 13 février 1641 » est une date explicite et complète en vertu du système, mais qui ne nous laisse pas savoir en quel temps elle est énoncée ; on peut donc la prendre aussi bien comme prospective, par exemple dans une clause garantissant la validité d'un traité conclu un siècle plus tôt, ou comme rétrospective et évoquée deux siècles plus tard.

Le point le plus frappant qui ressort de l'examen d'un corpus traduit est l'hétérogénéité des temps qui apparaissent à côté du futur en français, face à la relative homogénéité temporelle de l'anglais :

(1) Cette affaire **vient s'ajouter** à d'autres sujets de litiges qui empoisonnent les relations franco-belges depuis trois ans. Le climat **avait commencé** à se dégrader à l'été 1994 lorsque Didier Pineau-Valencienne, PDG de Schneider, **avait été inculpé** et incarcéré pendant dix-neuf jours, accusé d'avoir lésé gravement des actionnaires minoritaires dans la fusion de sociétés contrôlées par son groupe. Paris **avait alors jugé** inconcevable qu'une justice indépendante traite l'un de ses plus brillants capitaines d'industrie comme un vulgaire malfaiteur, et **l'avait fait savoir** sans ambages à Bruxelles. **Puis vint** l'affaire Dassault. Soupçonné d'avoir versé des pots-de-vin à des formations politiques belges en 1989 en échange de l'obtention d'un contrat de modernisation de la force aérienne du pays, ce que l'enquête a maintenant établi, l'avionneur français **refuse** de répondre aux convocations de la justice, ce qui **motive** l'établissement, le 8 mai 1996, d'un mandat d'arrêt international à son encontre. Entendu en juin à Paris en vertu d'une commission rogatoire internationale, Serge Dassault **bénéficiera** d'appuis au sommet de l'Etat français pour que les documents le concernant, saisis au siège de sociétés filiales du groupe aéronautique, restent bloqués jusqu'en décembre 1996 à la Chancellerie, entravant l'enquête de la justice bruxelloise. Ce n'est que sur l'insistance du ministre belge de la justice auprès de son homologue français que le dossier **parviendra** à Bruxelles, et encore incomplet.

(*Le Monde*, Luc Rosenzweig, « Une France brutale, une Belgique meurtrie » 04-03-97)

*The Renault affair **comes** in the wake of other disputes that have poisoned Franco-Belgian relations over the past three years. The first row **blew up** in the summer of 1994, when Didier Pineau-Valencienne, chairman of the French industrial giant Schneider, **was charged** with having seriously harmed the interests of Belgian minority shareholders when companies controlled by his group merged. He **was held** on remand for 19 days. The French **were** unhappy that an independent judiciary should treat one of their most brilliant captains of industry like some common swindler, and **told** the Belgians so in no uncertain terms. **Then came** the Dassault affair. Suspected of having paid bribes to Belgian political parties in 1989 in return for a guarantee that Dassault Aviation would secure a contract to modernise the country's air force, Serge Dassault **was summoned** more than once to appear before Belgian magistrates. He **refused**. Eventually, last May, they **issued** an international warrant for his arrest. Questioned a month later in Paris by French magistrates acting on behalf of the Belgian authorities, Dassault **was aided** by friends in the upper echelons of the French administration, who took steps to ensure that documents seized at the headquarters of various subsidiaries of the aircraft manufacturing group did not leave the justice ministry until December, thus delaying the Belgian magistrates' investigations. It was only when the Belgian justice minister put pressure on his French counterpart that the relevant dossier **found its way** to Brussels – but even then it was incomplete*.

(*Guardian Weekly*, « France upsets its Belgian neighbours » March 16 1997)

Mise à part la première forme verbale, la traduction de (1) est intégralement au prétérit. Le présent marque tout d'abord l'identification temporelle entre un événement, « cette affaire » - l'affaire Renault - et le moment de l'énonciation. Ensuite, une série d'événements antérieurs est relatée et le français et l'anglais diffèrent dans le choix des temps verbaux. En français, le plus que parfait est employé dans l'ensemble du retour

* Université Paris 7 – Denis-Diderot, Equipe LILA
celle@paris7.jussieu.fr

en arrière. Le plus-que-parfait marque un point d'arrêt dans la séquence chronologique et repère des événements accomplis par rapport au point de vue de l'énonciateur. De ce fait, le paramètre subjectif prend le pas sur le paramètre temporel. Le moment repère est le moment de l'énonciation, ici le moment de l'écriture. Par rapport à ce moment, l'énonciateur effectue le bilan d'événements accomplis.

Une fois que la deuxième affaire a été entièrement relatée au plus-que-parfait, le passé simple construit un nouvel événement, une troisième affaire, qui est réinsérée dans le temps de la narration. Le passé simple fait avancer le récit alors que le plus-que-parfait bloque la progression chronologique. Le passé simple construit dans un premier temps un repère temporel à partir duquel le présent de narration et le futur historique vont pouvoir être employés dans un deuxième temps. A la fois le présent de narration et le futur historique nécessitent un décrochage temporel préalable par rapport au moment de l'énonciation pour pouvoir faire référence au passé.

On s'aperçoit dans ce texte, comme dans les suivants, que le changement de temps joue un rôle primordial en français dans la structuration du récit, alors même que l'énonciateur-narrateur reste le point de repère. En effet, le présent de narration et le futur historique ont un point commun : ils impliquent un décrochage temporel – et seulement temporel - par rapport au moment de l'énonciation. L'origine subjective reste l'énonciateur-narrateur. Le récit avance par à-coups, mêlant temps de la narration et bilans de nature subjective. Alternent progression chronologique et rétrospection subjective. Toutefois, les paramètres S et T ne sont pas pondérés de la même manière dans le présent de narration et le futur historique. Le présent de narration fait référence à de simples notions qui sont présentées dans une relation de succession. On pourrait gloser ainsi le présent en (1) : *« d'abord, refus de répondre, puis motivation de l'établissement d'un mandat d'arrêt »*. Le présent sépare les événements les uns des autres à l'intérieur de la séquence et contribue à mettre en relief le cours des événements. Bien que l'origine subjective soit l'énonciateur-narrateur, la relation à son point de vue particulier est réduite au minimum. Ce sont plutôt les dates et les adverbes de temps qui sont ici décisifs dans l'organisation de la séquence puisque le présent est par lui-même une forme indéterminée. De façon représentative, le futur historique apparaît après le présent de narration en (1). La rétrospection exprimée par un futur historique met en jeu une double opération : d'une part une projection à caractère temporel, d'autre part une prise charge subjective de l'énonciateur. Si l'on examine de plus près (1), on voit en effet que sur le plan temporel, le futur projette dans l'avenir la validation de la relation prédicative. Le repère temporel est *en juin / a month later*. Il s'agit d'une projection par rapport à *le 8 mai 1996 / last May*. Mais au plan subjectif, la relation est repérée par rapport à l'énonciateur-narrateur qui connaît l'issue des démêlés de Serge Dassault avec la justice belge – il a finalement été tiré d'affaire grâce à l'intervention de ses relations au sommet de l'Etat français. Contrairement au présent de narration, le futur historique effectue un commentaire que l'on peut gloser ainsi « finalement, tel événement s'est produit ou ne s'est pas produit ». L'événement n'est pas seulement relaté, il est aussi qualifié par l'énonciateur qui reconsidère le passé à la lumière de ses connaissances de ce passé au moment de l'énonciation, ici le moment de l'écriture. Cette opération réflexive à propos d'une occurrence validée[1] correspond donc à une modalisation. L'occurrence validée est a posteriori valuée et jugée conforme au centre organisateur de la notion. Il n'est guère surprenant que le futur historique apparaisse de façon si récurrente dans des relatives (voir à ce sujet Celle 1997 : 186-188) qui commentent ou qualifient un élément antécédent :

(2) Edouard Pichon (1890-1940), fils de notaire, fait de brillantes études de médecine et devient très tôt médecin des hôpitaux. (…) Lui aussi est de santé fragile : il ressent durant la première guerre mondiale les premiers signes de la maladie (rhumatisme cardiaque évolutif) **à laquelle il consacrera** sa thèse de médecine, et **dont il mourra** en 1940. En tant que médecin, E. Pichon écrira de nombreux articles **qui lui vaudront** une notoriété réelle. (Hélène Huot, « Jacques Damourette et Edouard Pichon » *La Grammaire française entre comparatisme et structuralisme 1870-1960*, p. 156)

Avant d'examiner plus en détail le rôle du prétérit en anglais, majoritairement représenté dans les traductions des exemples de notre corpus, il convient de distinguer le futur simple d'*aller + infinitif*. *Aller + infinitif* marque un repérage par rapport à la situation d'énonciation, alors que le futur pose un repère en décrochage par rapport à celle-ci. *« Il va se marier »* fait référence à l'état du sujet au moment de l'énonciation, alors que *« il se mariera »* construit l'occurrence de mariage en rupture par rapport à la situation d'énonciation. Cette différence de repérage se retrouve dans un contexte de narration au passé. Avec *aller + infinitif*, la situation-repère devient la situation passée:

(3) Etrange disparition qui ne fut pas sans doute l'effet longtemps cherché d'obscures pratiques médicales ; mais le résultat spontané de cette ségrégation, et la conséquence, aussi, après la fin des Croisades, de la rupture avec les foyers orientaux d'infection. La lèpre **se retire**, abandonnant sans emploi ces bas lieux et ces rites qui n'étaient point destinés à la supprimer, mais à la maintenir dans une distance sacrée, à la fixer dans une exaltation inverse. Ce qui **va rester** sans doute plus longtemps que la lèpre, et **se maintiendra** encore à une époque où, depuis des années déjà, les léproseries **seront**

*A strange disappearance, which was doubtless not the long-sought effect of obscure medical practices, but the spontaneous result of segregation and also the consequence, after the Crusades, of the break with the Eastern sources of infection. Leprosy **withdrew**, leaving derelict these low places and these rites which were intended, not to suppress it, but to keep it at a sacred distance, to fix it in an inverse exaltation. What doubtless **remained** longer than leprosy, **and would persist** when the lazar houses **had been** empty for years, were the values and images attached to the figure of the leper as*

[1] au sens défini par S. de Vogüé (1995), qui oppose occurrence notionnelle (problématique de validation) à occurrence situationnelle (problématique d'instanciation).

vides, ce sont les valeurs et les images qui s'étaient attachées au personnage du lépreux ; c'est le sens de cette exclusion, l'importance dans le groupe social de cette figure insistante et redoutable qu'on **n'écarte pas** sans avoir tracé autrour d'elle un cercle sacré. (Michel Foucault, *Histoire de la folie à l'âge classique*)

well as the meaning of his exclusion, the social importance of that insistent and fearful figure ***which was not driven off*** *without first being inscribed within a sacred circle.* (*Madness and Civilization, A History of Insanity in the Age of Reason*)

(4) Tout s'enflamma en octobre 1965, lorsque l'armée accusa les communistes de fomenter une tentative de coup d'Etat. Le général Suharto dirigea la répression. Une folie meurtrière s'empara du pays. Pendant plusieurs mois, des foules surexcitées, encouragées par les militaires, chassèrent les communistes du PKI au cours d'un pogrom aux dimensions effroyables : «On les assomme ou on leur tranche la gorge ; on les jette à la rivière ou on les enterre dans une fosse commune qu'on les a forcés à creuser. » 500 000 personnes **vont être ainsi sommairement exécutées**. L'armée **éliminera** les dirigeants et **déportera** dans des bagnes lointains plus de deux millions de communistes… Sur ce massacre hallucinant, le général Suharto **va établir**, **dès 1966**, son « nouvel ordre », une dictature féroce, népotique et corrompue. Chaleureusement applaudi par Washington et l'Occident, qui, immédiatement, lui apportent une aide financière massive.

(*Le Monde Diplomatique*, décembre 1998, « Indonésie, version infernale » Ignacio Ramonet, http://www.monde-diplomatique.fr)

In October, the balloon went up when the army accused the communists of plotting a coup. General Suharto was in charge of the crackdown. A wave of murderous madness swept the country. Over a period of months furious crowds, spurred on by the military, hunted down members of the PKI in a pogrom of appalling dimensions : « They were beaten to death or had their throats cut ; the bodies were thrown in the river or buried in mass graves the victims had themselves been forced to dig. » Half a million people ***were summarily executed*** *in this way. The army* ***killed*** *the leaders and* ***deported*** *more than 2 million communists to remote penal colonies.* ***In 1966****, on the heels of this fearful massacre, General Suharto* ***established*** *his « new order », a ferocious, nepotic and corrupt dictatorship, warmly welcomed by Washington and the Western powers, which immediately offered massive financial aid.*

(« Indonesia as inferno », translated by Barbara Wilson, http://www.monde-diplomatique.fr)

(5) (…) L'année précédente, les savants allemands Gustav Kirchhoff et Robert Bunsen montrent que la technique de la spectroscopie, c'est-à-dire l'étude de la dispersion, à travers un prisme, des raies lumineuses émises par un corps, permet de déterminer à distance la composition chimique de ce corps. Une discipline est née, qui ne s'appelle pas encore astrophysique, mais « astronomie physique ». Et c'est le Français Jules Janssen qui, muni de ce nouvel instrument, **va**, **des décennies durant, s'en faire** l'apôtre. (…) Il part en Inde pour la grande éclipse totale de 1868. Il note une raie jaune inconnue et plusieurs observateurs font la même découverte. Le gaz inconnu ainsi repéré – baptisé hélium en hommage à Hélios – **ne sera isolé** sur Terre **qu'en 1895**. (*Le Monde* mardi 10 août 1999, Supplément « La nuit de midi, éclipse du 11 août 1999 »)

The previous year, it had been shown that spectroscopy, which studies the light given off by a body by breaking it up through a prism, allows scientists to determine the chemical composition of that body from afar. A new science was born, later to be known as astrophysics. Frenchman Jules Janssen, equipped with a spectroscope, ***became*** *its main advocate. (…) He traveled to India for the great eclipse of 1868. There, along with several other observers, he noticed a previously unknown yellow line. The gas thus detected – dubbed helium in honor of Helios –* ***was only isolated*** *on Earth* ***in 1895***. (*Le Monde*, Our guide to the eclipse with an English translation)

Aller + infinitif caractérise le sujet à un instant t du passé. Cet instant t est le point de départ d'une période qui est envisagée de façon prospective : *ce qui va rester plus longtemps* en (3), *dès 1966* en (4), *des décennies durant* en (5). On constate qu'il n'y a pas d'équivalent dans la traduction anglaise, qui met l'accent sur l'occurrence à un instant donné et non sur un état durant une période. On a *in 1966* en (4), *des décennies durant* n'est pas traduit en (5). *Aller + infinitif* construit une orientation prospective puisque le repère est la situation passée envisagée comme point de départ. Il faut donc soigneusement distinguer *aller + infinitif* et le futur simple. Le futur simple construit une visée de deux façons. Il fait référence soit au moment où une relation prédicative est validée - *sera isolé en 1895* en (5) – soit au terme d'un procès comme en (3) et (4) : *se maintiendra encore à une époque où ; déportera, éliminera*. On a bien une visée dans le calcul temporel, mais du point de vue de la prise en charge énonciative, les relations prédicatives sont considérées comme validées. C'est cette dissociation des coordonnées temporelle et subjective qui construit la rétrospection. La perspective adoptée par l'énonciateur est rétrospective par rapport à la situation d'énonciation, qui coïncide avec le moment de l'écriture. Seul le futur simple peut modaliser ainsi des occurrences passées, en les filtrant par rapport au point de vue de l'énonciateur en situation. *Aller + infinitif* ne peut construire la rétrospection car il ne peut se rattacher au point de vue de l'énonciateur en situation d'écriture. Il reste lié à la situation passée, comme il serait lié à la situation d'énonciation dans une séquence de dialogue. C'est parce que le futur simple procède par rupture de repérage qu'il peut exprimer la rétrospection. Cette modalisation peut être rendue en anglais par la forme désactualisée de *will* comme en (3) : *would persist* est la traduction de *se maintiendra*. Mais le repérage n'est pas identique dans les deux langues. Alors que la rétrospection met en jeu une rupture temporelle en français, le modal désactualisé en anglais, associé au pseudo-clivage, contribue plutôt à mettre en relief une caractéristique du sujet : *the values and images attached to the figure of the leper…*

Il faut relever qu'il n'y a pas de changement de temps dans les traductions anglaises en (3), (4) et (5). Les faits sont rapportés au prétérit. Essayons de dégager les contraintes qui pèsent sur la narration en anglais.
Tout d'abord, la structure de la narration est beaucoup plus homogène qu'en français. Les repérages ne peuvent osciller entre le temps de la narration et le commentaire de l'énonciateur aussi facilement qu'en français. C'est pourquoi le présent de narration et les modaux peuvent difficilement cohabiter avec des adverbes temporels qui marquent une rupture par rapport à la situation d'énonciation. Une occurrence ne peut être simultanément décrochée par rapport au moment de l'énonciation et commentée par l'énonciateur en situation. En d'autres termes, il ne peut y avoir de rupture temporelle par rapport à l'origine si l'énoncé reste pris en charge par rapport à l'énonciateur-origine et donc à ce titre ancré en situation[2]. L'autre contrainte provient des temps verbaux eux-mêmes, et le prétérit ne peut être assimilé au passé simple.

Le prétérit peut construire des occurrences sans gommer la relation à la situation d'énonciation (voir J. Guillemin-Flescher 1981 : 33). Le prétérit est ainsi compatible avec la deixis, contrairement au passé simple. On peut dire en anglais *he came two days ago* alors qu'en français **il vint il y a 2 jours* n'est pas recevable. Cette différence importante contribue à structurer différemment la narration dans les deux langues. En français, le passé simple construit des occurrences en les coupant définitivement de la situation d'énonciation. L'alternance des temps est ensuite la seule possibilité laissée par la langue pour reconsidérer ces occurrences et pour intégrer des commentaires au sein de la narration. En anglais, cette alternance des temps n'est pas justifiée puisque le prétérit ne rompt pas tout lien avec la situation d'énonciation. Le prétérit peut faire avancer le temps de la narration tout en rattachant les occurrences qu'il construit au « moi ici maintenant » de l'énonciateur, là où en français il y a un clivage entre le temps du récit et le commentaire réflexif.

Jusqu'à présent nous n'avons envisagé le futur historique et ses traductions que dans le récit d'événements véridiques. Dans une optique contrastive il s'avère nécessaire de distinguer ce type de récit de la fiction. La fiction va en effet révéler d'autres contraintes :

(6) Sofka <u>sees her children's futures</u> as being implicit in their names, and she has given much thought to the matter ; indeed, one wonders whether she thinks about anything else. (…) No matter that Frederick plays the violin so well, and that Alfred is so fond of reading ; these accomplishments are for the drawing-room and the study and not for the world. In due course they **will lay aside** the violin and the books, **brace** their shoulders, **face up** to their responsibilities. (…) Imperceptibly, they **will become** tycoons, captains of industry, as their father had been before them. (…) In any event, the boys are so little their father's children ; they are, by definition, hers alone. Has she not brought them up single-handed ? And are they not a credit to her dedicated mothering ? Frederick might break hearts, and he **will have** her permission to do so. There is nothing the virtuous Sofka admires so much as a man with a bad reputation. Alfred **will be encouraged** to follow his brother's example… <u>**Will the boys marry** ? Well, of course **they will**</u>, in so far as everybody marries. But that day might be indefinitely postponed. (…) The boys **will marry** eventually but the brides must be carefully chosen ; they **will have to be** of a suitable pattern to conform with the family destiny. For the family by that stage would once again be rich, very rich. So that extravagant pleasure-loving girls would be out of the question. Sensible women, young enough to produce one or at the most two children, but otherwise fairly mature, and not necessarily very good-looking. Looks are not everything, says beautiful Sofka to her children. And the daughters-in-law **will be** of a similar background to herself and above all of a similar temperament ; thus can Sofka hand on her sons to replicas of herself when she at last, and regretfully, concedes that it is time for them to marry. But <u>that likelihood is in the very distant future</u>, ever more distant as time goes on. (Anita Brookner, *Family and Friends*)

(7) What a shock for him when he appears : for, since he has neither telegraphed nor written, appear he surely must : any day, any moment <u>now</u>. **He will alight** from a specially chartered biplane… No no, of course not, he loathes flying… One of the little steamers that ply between the islands **will land** him one morning or one evening. **She will stand still** while he walks towards her slowly with a white set face. **He will catch** his breath and murmur : 'I had to come.' (Rosamond Lehmann, *A Sea-Grape Tree*, p. 65)

Ces textes sont écrits au présent de narration et l'auxiliaire modal *will* construit une opération de visée à plusieurs reprises. Mais y a-t-il rétrospection pour autant, comme nous l'avons vu précédemment à propos du futur historique ? En fait, le repérage construit par *will* est de nature différente. Si l'on examine de plus près les éléments soulignés dans le texte en (6), (*Sofka sees her children's futures ; Will the boys marry ? Well, of course they will ; that likelihood is in the very distant future*) il apparaît que ces visées successives émanent toutes de la subjectivité de Sofka. On a affaire ici à une situation repérée en bloc par rapport à Sofka. Sofka est l'origine des repérages temporels et modaux. La modalité transparaît dans les questions, dans les adverbes comme *of course*, et bien sûr dans les auxiliaires de modalité. La visée se construit par rapport au *moi / ici / maintenant* de Sofka. Alors que le futur historique dissocie les coordonnées temporelles et subjectives, *will* requiert un repérage conjoint par rapport à ces deux coordonnées, en l'occurrence Sofka, l'énonciateur fictif, et l'origine temporelle qui lui correspond, son « ici maintenant ». De même en (7), l'énonciation empreinte de traces de discours (*no, of course*) est repérée par rapport à « she », et par rapport au *now* de cette situation fictive. A la différence du futur historique en français, *will* procède d'un repérage fictif.

[2] G. Deléchelle me fait remarquer que la forme « was to » permettrait ce double repérage. Toutefois, il faut souligner qu'elle est minoritairement représentée dans notre corpus traduit et qu'elle apparaît essentiellement associée à des phénomènes d'ordre discursif comme le clivage ou la coordination en *but*, avant que le prétérit ne reprenne le relais. Cf. Celle (1997 : 193-196).

On peut sur ce point contraster (6) et (7) avec les exemples (1) à (5). Dans les exemples (1) à (5), nous avons vu que le futur construit en français une rétrospection par rapport à l'origine qui reste l'énonciateur-narrateur même si la visée se calcule par rapport à un point décroché dans le passé. L'énonciateur-narrateur envisage ainsi le passé dans une perspective rétrospective par rapport à la situation d'énonciation. Le décrochage par rapport à la situation d'énonciation concerne seulement le paramètre temporel sans affecter le paramètre subjectif. Ce type de repérage ne peut être instauré par *will*. Par conséquent, *will* ne peut exprimer la rétrospection. *Will* construit une visée intégralement (temporellement et subjectivement) prise en charge par un énonciateur, qui coïncide dans un contexte comme celui-ci avec l'énonciateur-fictif. A ce titre, c'est plutôt la prospection qu'il va privilégier. Tout comme le présent de narration, *will* ne peut être employé dans la narration que s'il y a un décrochage conjoint des coordonnées temporelle et subjective. Ni le présent de narration ni *will* n'ont été choisis dans les traductions de (1), (4) et (5), parce que ces énoncés font appel à la connaissance de l'énonciateur-narrateur, ce qui interdit tout décrochage subjectif de l'origine.

Il n'existe pas de traduction publiée des ouvrages dont sont tirés les extraits proposés en (6) et en (7). Toutefois, on peut avancer que le temps le mieux adapté pour traduire *will* serait le futur simple en français. Mais comme dans la narration, ce temps tend à réintroduire le point de vue de l'énonciateur-narrateur, il en résulterait en français une narration hétérogène qui associerait deux modes de repérage : d'un côté le futur marquerait la rétrospection par rapport à l'énonciateur-origine : « finalement, on sait qu'ils ont laissé de côté leurs livres et leur violon et qu'ils ont bel et bien fait fait face à leurs responsabilités ». De l'autre, les verbes de perception / cognition, et les modalisations (adverbes, interrogations) resteraient repérés par rapport à Sofka : « Les garçons se marieront-ils ? Mais bien sûr qu'ils se marieront. » Le futur produit donc dans la fiction une narration hétérogène, comme cela apparaît en (8)[3] :

(8) Je compte sur trois-cents kilomètres-heure de croisière. Je mets le cap sur le milieu du segment de droite qui joint Alexandrie au Caire. **J'éviterai** ainsi les zones interdites de la côte et, malgré les dérives inconnues que **je subirai, je serai accroché**, soit à ma droite, soit à ma gauche, par les feux de l'une ou l'autre de ces villes ou, plus généralement, par ceux de la vallée du Nil. **Je naviguerai** trois heures vingt si le vent n'a point varié. Trois heures quarante-cinq s'il a faibli. Et je commence à absorber mille cinquante kilomètres de désert. (Antoine de Saint-Exupéry, *Terre des Hommes*)

*I was counting on a speed of 190 m.p.h. as I set my course on the middle of the stretch between Alexandria and Cairo. On this course **I should avoid** the danger zones along the coast, and despite any drifting **I might do** without knowing it, **I should pick up** either to port or to starboard the lights of one of those two cities. Failing them I should certainly not miss the lights of the Nile valley. With a steady wind **I should reach** the Nile in three hours and twenty minutes ; if the wind fell, three hours and three-quarters. Calculating thus I began to eat up the six hundred and fifty miles of desert ahead of me.* (*Wind, Sand and Stars*)

En (8), *j'éviterai, je subirai* et *je serai accroché* sont des formes ambigües qui peuvent soit construire une visée et aller dans le même sens que *je compte sur 300 km/h de croisière*, soit donner lieu à une interprétation rétrospective. Même dans la fiction, le point de vue de l'énonciateur-origine affleure, à moins qu'une modalisation l'entrave : ici la proposition hypothétique en *si*, qui suspend la validation de la relation prédicative et peut ainsi bloquer la rétrospection. En anglais, le repérage par rapport à l'énonciateur-fictif est d'emblée clarifié par l'ajout de « calculating thus ».

En français, le futur tend à exprimer la rétrospection par rapport à l'énonciateur-origine dans la fiction comme dans le récit d'événements véridiques. En anglais, la fiction permet un décrochage en bloc par rapport à la situation-origine et l'instauration d'un repérage fictif. L'énonciateur-fictif se substitue à l'énonciateur-origine sans qu'il y ait d'ambiguïté possible entre deux modes de repérage.

C'est bien de modes de repérage différents qu'il s'agit, et il ne faudrait pas se méprendre ici sur le statut du repérage fictif. On ne peut calquer ces modes de repérage sur les catégories du réel, et une simple distinction entre véridique et fictif s'avèrerait insuffisante. A cet égard, l'exemple (9) est révélateur :

(9) On gardait trop, à Paris, le souvenir d'une autre victoire populaire, celle de juillet 1830, où à l'Hôtel de Ville, pour n'avoir pas imposé la République, on avait vu surgir un nouveau roi. La **République sera donc aujourd'hui annoncée** sans attendre, dans l'odeur de la poudre, et ratifiée par les acclamations des cent mille témoins qui couvrent la place de Grève. Cette République **sera** démocratique : c'est le suffrage universel. Elle **sera** généreuse, ou tout simplement, humaine : dans peu de jours l'esclavage **sera aboli** dans les colonies. Elle **répudiera** tout système et toute tentative de terreur : la peine de mort **est abolie** en matière politique. (Maurice Agulhon, *1848 ou l'apprentissage de la République*)

***So now**, while the smell of gunpowder still lingered in the air, the Republic **would be announced** without delay and ratified by the acclamations of the hundred thousand witnesses thronging the place de Grève. This Republic **would be** democratic : there **would be** universal suffrage. It **would be** generous-hearted or, more simply, human : within a few days slavery **would be** abolished in the colonies. It **would repudiate** any system of terror or any attempt to impose such : the death penalty for political offences **was abolished**.* (*The Republican Experiment*)

[3] Les exemples (8) et (9) sont tirés de Celle (1997).

Bien qu'il soit extrait d'un livre d'histoire et qu'il relate des faits historiques véridiques, cet énoncé est fondé sur un repérage fictif en français. Les faits relatés sont décrochés par rapport à la situation d'énonciation et envisagés sur un autre plan. L'adverbe déictique *aujourd'hui* et le futur marquent une rupture par rapport à la situation d'écriture et posent une situation fictive. Ces formes-là font référence au programme de la République, c'est-à-dire à une série de projections à partir de la situation fictive. Le futur pose les occurrences à venir comme nécessaires. Mais on retrouve, ici comme dans la fiction, la tendance du français à faire cohabiter deux types de repérages. Car les formes soulignées, le futur et le présent, sont des formes qui réintroduisent le point de vue de l'énonciateur en soulignant que les relations sont validées. Ces segments apparaissent d'ailleurs en position explicative, commentative dans la phrase, après deux points. On ne peut mettre en place ce type de repérage en anglais. Tout le texte va être repéré par rapport à *now*. *Now* construit une situation fictive, mais on relève deux contraintes qui n'existent pas en français. Tout d'abord *aujourd'hui* ne peut être traduit par *today*. *Today* est un marqueur de deixis forte qui repèrerait la séquence par rapport à la situation d'énonciation. Une fois instaurée la situation fictive grâce à *now*, *would*, contrairement au futur français, ne construit pas de projection. Il n'y a donc aucune ambiguïté possible pour *would*, qui à chaque fois introduit une caractérisation de la situation passée. La modalisation en anglais va porter sur le parcours d'une situation « within a few days », là où en français le futur procède d'une rupture temporelle : « dans peu de jours ». Le repérage constant par rapport à *now* bloque en anglais toute hétérogénéité temporelle. *Would* caractérise ainsi une situation en la modalisant, mais cette qualification ne peut s'interpréter comme une rétrospection puisqu'il n'y a pas de passage par la situation d'énonciation. Il y a déplacement de l'origine énonciative en anglais.

En conclusion, le futur tend à construire la rétrospection indépendamment du type de narration, qu'il s'agisse de fiction ou de récit historique. Il met en avant le point de vue de l'énonciateur qui reconstruit et commente les événements à partir de la situation d'énonciation. Il cohabite avec d'autres marqueurs qui eux sont repérés temporellement par rapport à une situation décrochée de l'énonciation, ce qui aboutit à une configuration hétérogène de la narration. En anglais, le repérage fictif se substitue totalement à la situation d'énonciation et favorise la prospection de l'énonciateur fictif.

Corpus

Agulhon, Maurice. *1848 ou l'apprentissage de la République*. Paris : Seuil, 1973.
Translated by Lloyd, Janet. *The Republican Experiment.* Paris et Cambridge : Maison des Sciences de l'Homme & Cambridge University Press, 1983.

Brookner, Anita. *Family and Friends.* Londres : Jonathan Cape, 1985.

De Saint-Exupéry, Antoine. *Terre des Hommes*. Paris : Gallimard, 1939.
Translated by Galantière, Lewis. *Wind, Sand and Stars.* Londres : William Heinemann Ltd., 1939.

Foucault, Michel. *Histoire de la folie à l'âge classique*. Paris : Plon, 1961.
Translated by Howard, Richard. *Madness and Civilization, A History of Insanity in the Age of Reason*. Londres : Random House, 1965.

Huot, Hélène. « Jacques Damourette et Edouard Pichon. » *La Grammaire française entre comparatisme et structuralisme 1870-1960*. Paris : Armand Colin, 1981.

Lehmann, Rosamond. *A Sea-Grape Tree*. Londres : William Collins Ltd. 1976 ; Virago Press Limited, 1982.

Le Monde / Guardian Weekly.

Le Monde Diplomatique.

Bibliographie

Benveniste, Emile. « Les relations de temps dans le verbe français. » *Problèmes de linguistique générale.* Tome 1. Paris : Editions Gallimard, 1966.

Celle, Agnès. *Etude contrastive du futur français et de ses réalisations en anglais*. Paris : Ophrys, 1997.

Celle, Agnès. « De la deixis temporelle à la deixis discursive. » *Linguistique contrastive et traduction.* Tome 5, ed. J. Guillemin-Flescher. Paris : Ophrys, 2000. 89-111.

Celle, Agnès. « Men will be growing breasts : on *will* + *be-ing* in contemporary English. » *Anglophonia Caliban* 9 (2001) : 23-40.

Chuquet, Hélène. *Le présent de narration en anglais et en français*. Paris : Ophrys, 1994.

Culioli, Antoine. « Valeurs aspectuelles et opérations énonciatives : l'aoristique. » *Actes du Colloque sur la notion d'aspect*. Eds. J. David & R. Martin. Metz : Klincksieck, 1978.

De Vogüé, Sarah. « L'effet aoristique » *Langues et langage, Problèmes et raisonnement en linguistique.* Paris : PUF, 1995. 247-259.

Fleischman, Suzanne. *The Future in thought and language : diachronic evidence from Romance*. Cambridge : Cambridge University Press, 1982.

----------. *Tense and narrativity. From Medieval Performance to Modern Fiction*. London : Routledge, 1990.
Guillemin-Flescher, Jacqueline. *Syntaxe comparée du français et de l'anglais, problèmes de traduction*. Paris : Ophrys, 1981.
Ricoeur, Paul. *Temps et récit*. Tome 1. Paris : Editions du Seuil, 1983.